

Contrat de Services d'Informatique en Nuage

EN (A) CLIQUANT SUR UN BOUTON « ACCEPTER », OU (B) EN EXÉCUTANT UNE COMMANDE QUI FAIT RÉFÉRENCE À CE CONTRAT DE SERVICES D'INFORMATIQUE EN NUAGE («CLOUD »), OU (C) EN APPLIQUANT D'AUTRES SERVICES D'INFORMATIQUE EN NUAGE OU EN Y ACCÉDANT D'UNE AUTRE MANIÈRE, VOUS (LE "CLIENT") ACCEPTEZ LES CONDITIONS DU PRÉSENT CONTRAT. SI VOUS ACCEPTEZ CES CONDITIONS AU NOM D'UNE SOCIÉTÉ OU D'UNE AUTRE ENTITÉ JURIDIQUE, VOUS DÉCLAREZ ET GARANTISSEZ QUE VOUS AVEZ PLEINE AUTORITÉ POUR LIER CETTE SOCIÉTÉ OU CETTE AUTRE ENTITÉ JURIDIQUE À CES CONDITIONS, AUQUEL CAS LE TERME "CLIENT" FERA RÉFÉRENCE À CETTE ENTITÉ. LE PRÉSENT CONTRAT DE SERVICES D'INFORMATIQUE EN NUAGE ENTRE EN VIGUEUR À LA DATE À LAQUELLE VOUS ACCEPTEZ CES CONDITIONS ET RESTERA EN VIGUEUR JUSQU'À CE QU'IL SOIT RÉSILIÉ CONFORMÉMENT AUX CONDITIONS QUI Y SONT ÉNONCÉES.

SI VOUS N'AVEZ PAS CE POUVOIR, OU SI VOUS N'ACCEPTEZ PAS CES CONDITIONS, VOUS NE DEVEZ PAS ACCEPTER LE PRÉSENT CONTRAT DE SERVICES D'INFORMATIQUE EN NUAGE NI UTILISER OU ACCÉDER AUX SERVICES D'INFORMATIQUE EN NUAGE.

Le présent Contrat de Services d'Informatique en nuage (ci-après dénommé le « **CSIN** ») est conclu entre le **Client** et **HCL Technologies Limited**, une société dûment constituée et existant en vertu des lois de l'Inde et dont le siège social est situé à 806 Siddharth, 96 Nehru Place, New Delhi-110019 ainsi que **HCL America, Inc.**, une société californienne dont le siège social est situé au 2600 Great America Way, Suite 101 and 401, Santa Clara CA 95054 (HCL Technologies Limited et HCL America Inc., sont ci-après, individuellement ou collectivement, dénommées "**HCLSoftware**") et régit la réception et l'utilisation par le Client des services d'informatique en nuage fournis par HCLSoftware et rendus disponibles via un réseau (« **Services d'informatique en nuage** »). HCLSoftware et le Client sont ci-après dénommés individuellement ou collectivement, la « **Partie** » ou les « **Parties** ». Le terme HCLSoftware désigne également la division logicielle de HCL Technologies Limited, une société dûment constituée et existant en vertu des lois de l'Inde et dont le siège social est situé à 806 Siddharth, 96 Nehru Place, New Delhi-110019.

Le présent CSIN et les pièces jointes, les Bons de Commandes et les Descriptions de Service (« **DS** ») applicables constituent l'accord complet concernant les transactions aux termes du présent CSIN (ensemble, le « **Contrat** ») aux termes duquel le Client peut commander des Services d'informatique en nuage. Une DS est un document qui fournit une description et d'autres informations concernant un Service d'informatique en nuage particulier. Les pièces jointes, les DS et les Informations relatives à l'assistance sont disponibles à l'adresse <https://www.hcltechsw.com/resources/license-agreements>. Les pièces jointes fournissent des conditions supplémentaires qui s'appliquent à certains types de Services d'informatique en nuage. Un Bon de Commande est un document écrit ou électronique convenu, sous réserve des modalités du présent CSIN qui précise les Services d'informatique en nuage à fournir, les limites quantitatives/d'utilisation de chaque Service d'informatique en nuage à fournir, les frais applicables, les modalités de paiement et l'Assistance à acheter, ainsi que toute autre condition applicable (y compris, mais sans s'y limiter, une liste de tous les utilisateurs autorisés supplémentaires, le Client étant responsable de leur accord et du respect des conditions de la présente).

Le terme "Assistance" peut désigner une Assistance de Base ou une Assistance Premium (collectivement dénommées « **Assistance** »). Le Client est automatiquement inscrit à l'Assistance de Base pour le Service d'informatique en nuage identifié dans un Bon de Commande pour toute la durée de celle-ci (« **Assistance de Base** »). HCLSoftware peut offrir et le Client peut acheter l'Assistance Premium, le cas échéant, via l'exécution d'un contrat distinct ou d'un Bon de Commande distinct. Tout terme incompatible ou contradictoire dans une pièce jointe, une Commande ou une DS qui l'emporte sur d'autres parties du présent CSIN sera indiqué dans la pièce jointe, le Bon de Commande ou la DS acceptée par le Client et ne s'appliquera qu'à la transaction ou l'opération spécifique. Sauf accord contraire, le terme « **Assistance Premium** » désigne le fait que HCLSoftware assigne un

ingénieur d'assistance de HCLSoftware, nommé pour fournir une aide proactive et réactive au Client, supérieure à l'Assistance de Base. L'Assistance Premium s'ajoute aux frais de l'Assistance de Base.

HCL America Inc. est le propriétaire et/ou le concédant de licence des droits de propriété intellectuelle du Services d'informatique en nuage relatives à VoltMX. HCL Technologies Limited est le propriétaire et/ou le concédant de licence de tous les autres Services d'informatique en nuage et de tous les droits de propriété intellectuelle associés. HCL America Inc. est une filiale à part entière de HCL Technologies Limited. HCL America Inc. n'est pas un sous-concédant des droits de propriété intellectuelle de HCL Technologies Limited. HCL Technologies Limited n'est pas un sous-concédant des droits de propriété intellectuelle du HCL America Inc. Les Services d'informatique en nuage et l'obtention de toute Assistance sont subordonnées à l'existence de Bons de Commandes valables. Chaque Bon de Commande est soumis aux termes du présent CSIN et est réputé constituer un contrat autonome, distinct des autres Bons de Commandes, sauf indication contraire y figurant expressément.

Pour les Bons de Commandes émis aux États-Unis, HCL America Inc. sera l'entité de facturation pour chaque commande de Services d'informatique en nuage VoltMX. HCL Technologies Limited sera l'entité de facturation pour toutes les autres commandes de Services d'informatique en nuage. Pour le reste du monde, l'entité de facturation sera l'entité HCLSoftware mentionnée sur la commande de Services d'informatique en nuage applicable. Les Bons de Commande peuvent être signés en application du présent CSIN entre (a) HCLSoftware ou une Affiliée de HCLSoftware et (b) le Client ou une Affiliée du Client. En ce qui concerne un Bon de Commande, le terme HCLSoftware ou Client sera réputé se référer aux entités qui exécutent cette Commande, mais dans tous les cas, le Client est entièrement responsable d'assurer l'accord et la conformité de ses Affiliés (et autres utilisateurs autorisés) avec les termes des présentes (y compris toute commande). Ni la signature du présent Contrat ni aucune des stipulations des présentes n'emporte pour l'une ou l'autre des Parties d'obligation de signer un quelconque Bon de Commande. Au cas où HCLSoftware soumettrait un Bon de Commande et que celui-ci vaudrait offre, l'acceptation de cette offre sera limitée aux termes de celle-ci. Uniquement pour des raisons de commodité administrative pour les Parties dans le cadre de la commande en vertu des présentes, le Client peut émettre un bon de commande au lieu que les Parties signent le formulaire de commande HCLSoftware (Calendrier de commande de licence de programme et d'assistance HCLSoftware) et un tel bon de commande sera alors considéré comme une commande à des fins de commande. Dans l'hypothèse où le Client soumettrait ou accepterait un Bon de Commande par présentation d'un bon d'achat, d'un document de commande, d'un accusé de réception ou de tout autre document établi par ses soins, alors, que HCLSoftware ait ou non confirmé, accepté ou exécuté en tout ou partie ledit document, ce dernier conteste et rejette toute stipulation supplémentaire ou différente qui pourrait figurer dans ce document, et en aucun cas de telles stipulations supplémentaires ou différentes ne pourront faire partie de l'accord conclu entre les Parties, quand bien même HCLSoftware utiliserait ou viserait ledit document aux fins de facturation. Ce bon de commande sera soumis à ce CSIN, et toute condition différente dans ce bon de commande (qu'il s'agisse de conditions de paiement, de taxes, de garantie, de portée de l'Assistance, de limitation de responsabilité, de résiliation ou autre) ne s'appliquera pas car le but du bon de commande est uniquement d'identifier le prix, le produit/service sélectionné et la quantité pour la commande en vertu du présent Contrat. Toutes les références dans le présent CSIN à des termes différents ou supplémentaires qui peuvent s'appliquer dans une commande ne s'appliquent pas aux Bons de Commande utilisés comme commande. Sous réserve des dispositions du présent paragraphe, HCLSoftware (ou ses Affiliées) peut accepter le bon de commande en le traitant.

1. Services d'Informatique en Nuage

- a. Les Services d'informatique en nuage de HCLSoftware sont conçus pour être disponibles 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, sous réserve d'entretien. Le Client sera avisé de l'entretien prévu. Les engagements en matière d'assistance technique et les engagements de niveau de service pour chaque Service d'informatique en nuage, le cas échéant, sont spécifiés dans une pièce jointe ou dans une DS ou sont disponibles à l'adresse <https://www.hcltechsw.com/resources/license-agreements>.
- b. HCLSoftware peut offrir des services non-HCLSoftware (" **Services Non-HCLSoftware** "), ou un Service d'informatique en nuage HCLSoftware peut permettre l'accès à des Services Non-HCLSoftware, ce qui peut nécessiter l'acceptation des conditions de tierces parties identifiées dans la DS. L'établissement d'un lien vers des Services Non-HCLSoftware ou l'utilisation de ces services constitue l'acceptation de ces conditions par le Client. HCLSoftware n'est pas partie à ces contrats

avec des tiers et n'est pas responsable de ces services Non-HCLSoftware. HCLSoftware ne fournit aucune garantie ou assistance en ce qui concerne les Services Non-HCLSoftware. HCLSoftware peut, à tout moment et à sa seule discrétion, interrompre les offres de Services Non-HCLSoftware ou révoquer l'accès aux Services Non-HCLSoftware via le Service d'informatique en nuage HCLSoftware, sans que le Client ait droit à un remboursement, crédit ou autre compensation et sans encourir aucune responsabilité en vertu du Contrat.

- c. Le Client accepte une pièce jointe ou une DS en commandant, en s'inscrivant, en utilisant ou en effectuant un paiement pour le Service d'informatique en nuage. Lorsque HCLSoftware accepte la commande du Client, HCLSoftware fournit au Client les autorisations spécifiées dans la DS.
- d. HCLSoftware fournira les installations, le personnel, l'équipement, les logiciels et les autres ressources nécessaires pour fournir les Services d'informatique en nuage, ainsi que les guides d'utilisation et la documentation généralement disponibles à tous pour permettre au Client d'utiliser ces Services d'informatique en nuage par le Client. Un Service d'informatique en nuage peut nécessiter l'utilisation d'un logiciel d'activation que le Client télécharge sur ses systèmes pour faciliter l'utilisation du Service d'informatique en nuage. Le Client ne peut utiliser le logiciel d'activation que dans le cadre de l'utilisation du Service d'informatique en nuage et conformément aux conditions de licence si elles sont spécifiées dans une DS. Le logiciel d'activation est fourni en l'état, sans garantie d'aucune sorte.
- e. Le Client fournira le matériel, le logiciel et la connectivité nécessaires pour accéder et utiliser le Service d'informatique en nuage, y compris les adresses URL spécifiques au Client et les certificats associés.
- f. Le Client ne peut accéder à un Service d'informatique en nuage que dans la mesure des autorisations acquises par le Client. Le Client est responsable de l'utilisation des Services d'informatique en nuage par tout utilisateur qui y accède avec les identifiants de compte du Client. Un Service d'informatique en nuage ne peut être utilisé dans aucune juridiction pour une activité ou un contenu illégal, obscène, offensant ou frauduleux, consistant notamment à préconiser ou à causer un tort, à interférer ou violer l'intégrité ou la sécurité d'un réseau ou système, à éviter les filtres, à envoyer des messages, virus ou codes nuisibles, non sollicités ou trompeurs, ou à enfreindre des droits de tiers. De plus, le Client ne peut pas utiliser les Services d'informatique en nuage si la défaillance du Service en nuage pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles ou des dommages matériels ou environnementaux. Le Client ne doit pas : i) désassembler (faire de l'ingénierie inverse sur) aucune partie d'un Service d'informatique en nuage ; ii) céder ou revendre l'accès à un Service d'informatique en nuage à un tiers extérieur à l'organisation du Client ou utiliser le Service d'informatique en nuage pour toute raison autre que les objectifs commerciaux internes du Client; ou iii) combiner les Services d'informatique en nuage avec la valeur ajoutée du Client pour créer une solution (commerciale) de marque du Client que celui-ci commercialise à ses clients utilisateurs finaux, sauf accord contraire par écrit par HCLSoftware.
- g. Le Client s'engage à garder strictement confidentiels tous les documents, matériaux et informations fournis par HCLSoftware. Le Client ne peut copier ou divulguer aucune propriété intellectuelle et/ou information de HCLSoftware à un tiers ou l'utiliser à des fins autres que celle d'utiliser les Services d'informatique en nuage conformément aux termes du Contrat.
- h. Un Service d'informatique en nuage ou une fonctionnalité d'un Service d'informatique en nuage sont considérés comme étant une « Prévisualisation » lorsque HCLSoftware rend de tels services ou fonctionnalités disponibles gratuitement, avec une fonctionnalité limitée ou de version préliminaire, ou pour une durée limitée pour essayer une fonctionnalité disponible (telle que les Services d'informatique en nuage dits bêta, d'essai, gratuits ou d'avant-première/de prévisualisation). Les services de Prévisualisation sont exclus des contrats de niveau de service disponibles. Un service de Prévisualisation peut ne pas être couvert par aucune assistance et HCLSoftware peut modifier ou interrompre un service de Prévisualisation à tout moment et sans préavis. HCLSoftware n'est pas obligée de publier un service de Prévisualisation ou de rendre accessible à tous un service équivalent.

2. Contenu et Protection des Données

- a. Le contenu se compose de toutes les données, logiciels et informations que le Client (ou ses utilisateurs autorisés) fournit, auxquels il autorise l'accès au Service d'informatique en nuage ou qu'il saisit dans le Service d'informatique en nuage (« **Contenu** »). L'utilisation du Service d'informatique en nuage n'affectera pas les droits de propriété ou de licence du Client sur ce Contenu. HCLSoftware, ses Affiliés, et les sous-traitants/contractants de l'une ou l'autre de ces sociétés, peuvent accéder et utiliser le Contenu et l'utiliser uniquement dans le but de fournir et de gérer le Service d'informatique en nuage. HCLSoftware traitera tout le Contenu comme confidentiel en ne divulguant pas le Contenu sauf aux employés et entrepreneurs/sous-traitants de HCLSoftware et seulement dans la mesure nécessaire pour fournir le Service d'informatique en nuage, sauf pour tout Contenu qui : (i) est ou devient généralement connu du public, sans qu'il y ait eu acte illicite de HCLSoftware ; (ii) était connu de HCLSoftware avant sa divulgation ; (iii) est légalement reçu d'un tiers ; ou (iv) a été développé indépendamment par HCLSoftware. En outre, HCLSoftware peut divulguer le Contenu dans la mesure où la loi l'y contraint, à condition que HCLSoftware donne au Client un préavis de la divulgation obligatoire (dans la mesure où la loi le permet) et une assistance raisonnable, aux frais et dépens du Client, si ce dernier souhaite contester la divulgation.
- b. Le Client est responsable d'obtenir tous les droits et autorisations nécessaires pour permettre, et respectivement accorde ces droits et autorisations à HCLSoftware, à ses Affiliés et aux sous-traitants/entrepreneurs de l'une ou l'autre de ces sociétés d'utiliser, de fournir, de stocker et de traiter autrement le Contenu dans le Service d'informatique en nuage. Le Client doit notamment faire les divulgations nécessaires et obtenir le consentement, au besoin, avant de fournir des renseignements personnels ou d'autres informations sur les individus, y compris des données personnelles ou d'autres données réglementées dans ce Contenu. Si un Contenu est susceptible d'être soumis à une réglementation gouvernementale ou d'exiger des mesures de sécurité allant au-delà de celles spécifiées par HCLSoftware pour un Service d'informatique en nuage, le Client s'engage à ne pas saisir ce Contenu, le fournir ou l'autoriser, sauf autorisation spécifique dans les termes de la DS concernée ou si HCLSoftware a préalablement accepté par écrit de mettre en œuvre des mesures de sécurité supplémentaires et autres.
- c. La déclaration de confidentialité de HCLSoftware relative à la protection de la vie privée, disponible à l'adresse <https://www.hcltechsw.com/wps/portal/legal/privacy>, s'applique aux offres de Services d'informatique en nuage généralement disponibles où les données à caractère personnel sont traitées par HCLSoftware en tant que responsable du traitement des données. Les caractéristiques de sécurité et les fonctions spécifiques d'un Service d'informatique en nuage peuvent être fournies dans une pièce jointe et dans des DS. Le Client est responsable d'évaluer l'adéquation de chaque Service d'informatique en nuage à l'utilisation et au Contenu prévus par le Client et de prendre les mesures nécessaires pour commander, activer ou utiliser les fonctionnalités de protection des données disponibles appropriées pour le Contenu utilisé avec un Service d'informatique en nuage. En utilisant les Services d'informatique en nuage, le Client accepte la responsabilité de l'utilisation de ces derniers, et reconnaît qu'il répond aux exigences du Client et aux instructions de traitement pour permettre le respect des lois applicables.
- d. Les dispositions relatives aux Modalités de Traitement des Données ("DPA") de HCLSoftware, disponible sur le site <https://www.hcltechsw.com/resources/master-agreements>, s'applique et prévaut sur tout terme contradictoire du CSIN et des documents y référencés lorsque des données personnelles sont traitées par HCLSoftware en tant que sous-traitant, si et dans la mesure où le Règlement Général Européen sur la Protection des Données (EU/2016/679) (« GDPR ») s'applique aux données personnelles contenues dans le Contenu. Sur demande écrite du Client, dans les trente (30) jours suivant la résiliation ou l'expiration du Contrat applicable et la réalisation des objectifs convenus dans le cadre des Services d'informatique en nuage (ou tel qu'autrement convenu par les Parties), HCLSoftware va soit supprimer, détruire ou transmettre toutes les données personnelles au Client et détruire ou transmettre toutes les copies existantes. Il sera tenu compte à ce moment-là de l'existence d'un besoin légitime de conserver les données personnelles afin de ne pas perturber les

opérations ou d'interférer d'une autre manière avec les Services d'informatique en nuage fournis en vertu des présentes. Nonobstant ce qui précède, les données à caractère personnel ne seront pas conservées plus longtemps que ne l'autorise la loi ou réglementation applicable.

- e. HCLSoftware peut facturer certaines activités réalisées à la demande du Client (telles que la livraison du Contenu dans un format spécifique). HCLSoftware n'archive pas le Contenu. Cependant, certains Contenus peuvent rester dans les fichiers de sauvegarde du Service d'informatique en nuage (*backup files*) jusqu'à l'expiration de ces fichiers, conformément aux pratiques et règlements internes de HCLSoftware.
- f. À la demande de l'une ou l'autre des Parties, HCLSoftware, le Client ou les Affiliés de l'un ou l'autre, concluront des accords supplémentaires tels que requis par la loi dans la forme prescrite pour la protection des données personnelles réglementées incluses dans le Contenu. Les Parties conviennent (et s'assureront que leurs Affiliés respectifs conviennent) que ces accords supplémentaires seront soumis aux termes du Contrat.

3. Modifications

- a. Le Client reconnaît que HCLSoftware peut modifier les DS, de temps à autre, à la seule discrétion de HCLSoftware. Ces modifications remplaceront les versions antérieures à la date d'entrée en vigueur. Les mises à jour d'une DS prendront effet lors d'une nouvelle commande ou, pour les DS précédemment convenues par le Client, à la date d'entrée en vigueur de la modification pour les services en cours, ou à la date de renouvellement pour les Services d'informatique en nuage qui renouvellent automatiquement. Toute modification aura pour but : i) d'améliorer ou de clarifier les engagements existants ; ii) de maintenir le respect des normes adoptées et des lois applicables ; ou iii) de fournir des caractéristiques et fonctionnalités supplémentaires. Les modifications ne dégraderont pas sensiblement les caractéristiques de sécurité ou de protection des données ou la fonctionnalité d'un Service d'informatique en nuage.
- b. HCLSoftware peut retirer un Service d'informatique en nuage moyennant un préavis de douze (12) mois et, dans ce cas, HCLSoftware continuera à fournir ce service pour le reste de la durée restante du Client dans le cas d'une durée fixe et pour tous les autres cas, HCLSoftware travaillera avec le Client pour migrer vers une autre offre HCLSoftware. L'accès aux Services Non-HCLSoftware peut être retiré par HCLSoftware à tout moment.
- c. Étant donné que le présent CSIN peut s'appliquer à de nombreuses commandes futures, HCLSoftware peut modifier le présent CSIN en donnant au Client un préavis écrit d'au moins trois (3) mois. Les modifications ne sont pas rétroactives ; elles s'appliquent, à compter de la date d'entrée en vigueur, uniquement aux nouvelles commandes, aux commandes en cours qui n'expirent pas et aux renouvellements. Pour les transactions ayant une période de contrat renouvelable définie et indiquée dans un Bon de Commande, le Client peut demander à HCLSoftware de reporter la date d'entrée en vigueur de la modification jusqu'à la fin de la période contractuelle en cours. Le Client accepte les modifications en passant de nouvelles commandes ou en poursuivant son utilisation après la date d'entrée en vigueur de la modification ou en permettant le renouvellement des transactions après réception de l'avis de modification. Sous réserve des dispositions ci-dessus, toutes les modifications apportées au Contrat doivent être acceptées par écrit par les Parties.

4. Services d'informatique en nuage d'essai, beta et autres services de Prévisualisation

- a. Si le Client choisit d'utiliser des Services d'informatique en nuage d'essai (les « **Services d'informatique en nuage d'essai** »), des Services d'informatique en nuage beta (les « **Services d'informatique en nuage beta** ») ou tout autre service de Prévisualisation, le Client ne peut le faire que pour évaluer la fonctionnalité, la performance, la compatibilité et la fiabilité pendant la période fixée par HCLSoftware. Dans le cadre d'une telle utilisation, le Client accepte expressément que :
 - (i) Les Services d'informatique en nuage d'essai, les Services d'informatique en nuage beta et les autres services de Prévisualisation soient fournis « EN L'ÉTAT » et sans assistance;

(ii) Tout engagement de sécurité, de conformité, de niveau de service et de confidentialité énoncé dans le Contrat ne s'applique pas aux Services d'informatique en nuage d'essai, aux Services d'informatique en nuage beta et aux autres services de Prévisualisation ;

(iii) HCLSoftware puisse modifier ou interrompre à tout moment les Services d'informatique en nuage d'essai, les Services d'informatique en nuage beta ou les autres services de Prévisualisation et ne s'engage pas à les rendre accessibles à tous;

(iv) Les Services d'informatique en nuage beta soient des Informations confidentielles de HCLSoftware;

(v) Les Services d'informatique en nuage beta soient expérimentaux, qu'ils ne soient fournis qu'à des fins d'essai et qu'ils ne puissent être utilisés en production ; et

(vi) Le Client se conformera aux directives d'essai fournies par HCLSoftware et fera des efforts raisonnables pour fournir des commentaires. HCLSoftware sera propriétaire de tous ces commentaires et aura le droit de les utiliser pour quelque raison que ce soit, sans paiement ou autre obligation envers le Client.

5. Engagement

- a. HCLSoftware s'engage à fournir les Services d'informatique en nuage en faisant preuve d'un soin et d'une compétence commercialement raisonnables. Cet engagement prend fin à la résiliation ou à l'expiration de la durée du Service en nuage en vertu de la commande applicable.
- b. HCLSoftware ne garantit pas le fonctionnement ininterrompu ou sans erreur d'un Service d'informatique en nuage ou que HCLSoftware corrigera tous les défauts ou empêchera les perturbations ou l'accès non autorisé par des tiers.
- c. Les engagements de HCLSoftware énoncés au présent article sont les engagements exclusives de HCLSoftware et remplacent toutes les autres engagements ou garanties, y compris les engagement, responsabilités ou d'autres garanties ou conditions implicites de qualité satisfaisante, de qualité marchande, d'absence de contrefaçon et d'aptitude à un usage particulier. Les garanties HCLSoftware ne s'appliqueront pas s'il y a eu mauvaise utilisation, modification, dommages non causés par HCLSoftware, ou non-respect des instructions fournies par HCLSoftware. Les services de Prévisualisation et les Services Non-HCLSoftware sont offerts aux termes du Contrat tels quels, sans garantie d'aucune sorte. Les tiers peuvent fournir leurs propres engagements ou garanties au Client.

6. Paiement.

- a. Rémunérations. Le Client devra payer toutes les rémunérations, sans aucune déduction, compensation ou retenue, conformément à ce que précise le Bon de Commande. Sauf indication contraire du Bon de Commande, toutes les sommes qui y sont indiquées le sont en dollars des Etats-Unis (USD). Le paiement doit être effectué d'avance. Le Client devra verser à HCLSoftware les montants dus, exigibles et dûment facturés au titre du Bon de Commande, dans les trente (30) jours suivant la date de facturation. Le Client devra effectuer tous les paiements dus au titre du Bon de Commande par virement bancaire sur les comptes bancaires indiqués par écrit par HCLSoftware. Les sommes impayées exigibles en vertu du Bon de Commande (i) porteront intérêt à compter de leur date d'échéance initiale au taux d'un pourcent (1%) par mois ou, si ce montant est supérieur, à trois (3) fois le taux maximum légal, et (ii) seront soumises au paiement d'une indemnité forfaitaire de quarante (40) euros pour frais de recouvrement, telle que prévue à l'article L. 441-10 du Code de Commerce. Sauf stipulation contraire du présent Contrat, aucune des rémunérations à payer ne sont remboursables ou annulables.
- b. Fiscalité. Tous les montants à payer indiqués s'entendent hors taxes. Le Client fera son affaire personnelle du paiement de toutes les taxes de vente, taxes d'utilisation, taxes sur la valeur ajoutée, taxes sur les produits et services (TPS), et autres impôts et taxes similaires ou prélèvements de l'État applicables au Bon de Commande, à l'exception des impôts et taxes assis sur le résultat net, les recettes brutes ou les obligations salariales de HCLSoftware. Si la loi applicable impose à

HCLSoftware de percevoir des taxes ou des sommes pour les reverser, le montant adéquat de ces taxes ou sommes sera facturé et indiqué sur la facture correspondante. Le Client convient de prendre à sa charge toute retenue à la source que pourrait imposer la loi applicable et qui pourrait majorer d'autant le montant dû au titre du Bon de Commande, de sorte que le montant net payé à HCLSoftware après déduction de la retenue à la source applicable soit le même qu'en l'absence de retenue à la source. Le Client fera son affaire personnelle du complet paiement à l'échéance de l'ensemble des impôts, taxes et prélèvements dus sans déduire la moindre somme des montants facturés par HCLSoftware, quelles que soient les indications figurant sur la facture de HCLSoftware. Sous réserve des lois applicables et de la présentation d'un certificat d'exonération fiscale valide fourni au cours de la période des conditions de paiement, HCLSoftware procédera aux ajustements nécessaires dans la facture. Le Client restera responsable de toute demande incorrecte d'exonération fiscale.

7. Responsabilité et Indemnisation

- a. La responsabilité cumulative totale de HCLSoftware pour toutes les réclamations (quelle qu'en soit la nature) liées au Contrat ne dépassera pas le montant des dommages-intérêts directs réels engagés par le Client jusqu'à concurrence des montants payés par le Client à HCLSoftware en vertu des présentes, en vertu de la commande applicable, au cours des douze (12) mois précédents pour le service affecté. HCLSoftware ne pourra être tenue responsable ou redevable au titre de dommages indirects de quelque nature que ce soit (et notamment au titre d'un préjudice pour manque à gagner, perte de chiffre d'affaires, perte de chance, atteinte à la réputation/perde de clientèle (goodwill), interruption d'activité ou perte d'informations confidentielles ou autres, et perte ou corruption de données), imputables ou liés de quelque manière que ce soit, à l'utilisation du ou des Services d'informatique en nuage ou à l'impossibilité de les utiliser, ou ayant un lien quelconque avec une stipulation du Contrat. Ces limitations et exonérations s'appliquent collectivement à HCLSoftware, ses Affiliées, entrepreneurs et fournisseurs, et le Client doit s'assurer que ses utilisateurs y consentent.
- b. Les dommages-intérêts qui ne peuvent être limités ou exonérés en vertu de la loi applicable ne sont pas soumis au plafond ci-dessus.
- c. HCLSoftware pourra choisir de régler par transaction ou de contester toute réclamation introduite par un tiers dans le cadre d'un procès ou d'une procédure à l'encontre du Client, alléguant qu'un Service d'informatique en nuage fournis en vertu des présentes constitueraient une infraction directe à un brevet ou des droits d'auteur (*copyright*), et HCLSoftware devra payer tous les dommages-intérêts et frais qui seraient mis à la charge du Client par décision définitive rendue dans le cadre de cette réclamation, ou qui seraient convenus aux termes de la transaction conclue par HCLSoftware. Cette indemnisation est soumise aux conditions suivantes : le Client (a) informe rapidement HCLSoftware de la réclamation par écrit ; (b) fournisse les renseignements demandés par HCLSoftware; et (c) permette à HCLSoftware de contrôler la défense et le règlement y compris les mesures de réduction, et qu'il y collabore raisonnablement.
- d. HCLSoftware n'est pas responsable des réclamations fondées sur des produits et Services Non-HCL, des articles non fournis par HCL, de toute violation de la loi ou des droits de tiers causés par le Contenu, les documents, la conception ou les spécifications du Client, ou de tout acte ou omission du Client ou de ses représentants, ou de toute personne ou entité qui n'est pas affilié avec HCLSoftware, et notamment de : (i) la modification du Service d'informatique en nuage par une partie autre que HCLSoftware; (ii) l'utilisation du Service d'informatique en nuage en combinaison avec du matériel, un logiciel ou une infrastructure d'informatique en nuage non fournis par HCLSoftware; (iii) toute utilisation non autorisée du Service d'informatique en nuage ; ou du (iv) fait que le Client n'ait pas intégré des mises à jour ou des améliorations qui auraient permis d'éviter la violation alléguée.

8. Durée et Résiliation

- a. La période du Service d'informatique en nuage (« **Période d'Abonnement** ») et la période d'assistance (« **Période d'Assistance** ») sont définies dans le Bon de Commande concernée. Après la durée initiale, la Période d'Abonnement et la Période d'Assistance se renouvellent automatiquement pour des périodes successives de douze (12) mois chacune, sous réserve du droit de l'une ou l'autre des Parties d'annuler ce renouvellement par notification écrite de non-renouvellement à l'autre Partie au moins quatre-vingt-dix (90) jours avant la fin de la durée alors en vigueur.
- b. HCLSoftware peut suspendre ou limiter, dans la mesure nécessaire, l'utilisation par le Client d'un Service d'informatique en nuage si HCLSoftware détermine qu'il y a une violation importante voir un manquement grave des obligations du Client, une violation de la sécurité, une violation de la loi ou une violation des conditions énoncées à l'article 1(f). S'il est raisonnablement possible de remédier à la cause de la suspension, HCLSoftware informera le Client des mesures qu'il doit prendre pour rétablir le Service d'informatique en nuage. Si le Client ne prend pas de telles mesures dans un délai raisonnable, HCLSoftware peut résilier le Service d'informatique en nuage. Le fait de ne pas payer HCLSoftware (ou, le cas échéant, le Partenaire commercial de HCLSoftware) constitue un manquement grave.
- c. HCL peut résilier ou suspendre le Contrat et/ou tout Service d'informatique en nuage ou toute Assistance sur préavis écrit au Client si le Client ne satisfait pas aux exigences de crédit établies par HCLSoftware et ne les corrige pas dans les trente (30) jours suivant la réception d'un avis écrit de HCLSoftware (dans la mesure où le consentement du Client est nécessaire, le Client donne son consentement irrévocable pour ces vérifications pendant la durée des présentes) ou si le Client : (i) dépose ou a déposé contre la société une requête en faillite, (ii) un séquestre a été nommé pour gérer ses biens ou ses affaires (si la résiliation/suspension du Contrat est permit par la loi), ou (iii) fait ou tente de faire une cession au profit des créanciers. Aux fins du présent paragraphe (c), un avis écrit peut inclure un avis par e-mail. Pour éviter tout doute, (i) le droit de HCLSoftware de résilier ou de suspendre en vertu des présentes inclut notamment, sans limitation, la fermeture de l'Assistance ; et (ii) les droits de HCLSoftware de résilier ou de suspendre s'ajoutent aux autres droits que HCLSoftware peut avoir.
- d. L'une ou l'autre des parties peut résilier le Contrat : i) sans motif valable moyennant un préavis d'au moins un mois à l'autre partie après l'expiration ou la résiliation de ses obligations en vertu du Contrat ; ou ii) immédiatement pour motif valable, mais uniquement en ce qui concerne le Service d'informatique en nuage ou l'Assistance en question, si l'autre partie est en violation substantielle du Contrat, à condition que celle qui ne le respecte pas soit notifiée par écrit et dispose de trente (30) jours pour le respecter (étant donné que HCLSoftware puisse notifier par e-mail).
- e. Le Client peut résilier un Service d'informatique en nuage moyennant un préavis d'un (1) mois : i) sur recommandation écrite d'un gouvernement ou d'un organisme de réglementation à la suite d'un changement de la loi applicable ou des Services d'informatique en nuage ; ii) si la modification apportée par HCLSoftware à l'environnement informatique utilisé pour fournir le Service d'informatique en nuage rend le Client non conforme aux lois applicables ; ou iii) si HCLSoftware informe le Client d'une modification ayant un effet négatif important sur son utilisation du Service d'informatique en nuage, à condition que HCLSoftware aura quatre-vingt-dix (90) jours pour travailler avec le Client à minimiser cet effet.
- f. Effet de la résiliation et/ou de l'expiration
 - (1) La résiliation du Contrat ne met pas fin aux commandes existantes, et les dispositions du Contrat relatives à ces commandes demeurent en vigueur jusqu'à ce qu'elles soient exécutées ou autrement résiliées conformément à leurs conditions, à moins que le Contrat n'ait été résilié pour motif valable ou conformément à l'article 8(c).
 - (2) Si le Contrat est résilié pour un motif valable ou conformément à l'article 8(c), le Client doit payer à HCLSoftware, à la date de la résiliation, les montants totaux dus en vertu du Contrat

(et, à moins que le Client n'ait résilié pour un motif valable, il doit payer tous les frais qui auraient été payés si le Contrat n'avait pas été résilié). Si le Contrat est résilié pour toute autre raison et si des commandes sont en vigueur après cette résiliation, le Client devra effectuer les paiements conformément aux conditions applicables à la commande concernée et au Contrat.

- (3) À la résiliation ou à l'expiration d'un Service d'informatique en nuage, le Client doit payer à HCLSoftware, à la date de la résiliation ou de l'expiration, les montants totaux dus pour le Service d'informatique en nuage applicable et, à moins que le Client ne l'ait résilié pour un motif valable, il doit payer tous les frais qui auraient été payés si le Service d'informatique en nuage n'avait pas été résilié.
- (4) En cas de résiliation du Contrat ou de résiliation ou d'expiration d'un Service d'informatique en nuage, HCLSoftware peut aider le Client à transférer le Contenu du Client vers une technologie alternative moyennant des frais supplémentaires et selon des conditions convenues séparément.
- (5) Toutes les conditions qui, de par leur nature, s'étendent au-delà de la résiliation du Contrat, demeurent en vigueur jusqu'à leur réalisation et s'appliquent aux successeurs et ayants droit.

9. Droit Applicable; Jurisdiction et la Portée Géographique

- a. Chaque partie est tenue de se conformer : i) aux lois et règlements applicables à ses activités et à son Contenu ; et ii) aux lois et règlements en matière d'importation, d'exportation et de sanctions économiques, y compris le régime de contrôle du commerce de défense de toute juridiction, y compris le Règlement sur le trafic international des armes et ceux des États-Unis qui interdisent ou restreignent l'exportation, la réexportation, le transfert (dans le pays) ou le re-transfert (dans le pays) de produits, de technologies, de services ou de données, directement ou indirectement, vers ou pour certains pays, certaines utilisations finales ou certains utilisateurs finaux.
- b. Pour les achats effectués aux États-Unis, toute réclamation découlant du présent Contrat ou s'y rapportant sera régie par le droit matériel interne de l'État de Californie ou des tribunaux fédéraux situés en Californie, sans référence à (i) tout principe de conflit de lois qui appliquerait le droit matériel d'une autre juridiction aux droits ou obligations des Parties, (ii) la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises de 1980 ou aux (iii) autres droits internationaux. Pour les achats aux États-Unis, chaque partie (i) accepte irrévocablement par les présentes de se soumettre à la juridiction et au tribunal de l'État de Californie pour tous les différends et litiges découlant du présent Contrat ou s'y rapportant et (ii) renonce à tout droit à un procès par jury dans toute procédure découlant du présent Contrat ou s'y rapportant. Pour les achats effectués au Moyen-Orient et dans les pays africains, toute réclamation découlant du présent accord ou s'y rapportant sera régie par les lois anglaises, sans référence (i) à un quelconque principe de conflit de lois qui appliquerait le droit matériel d'une autre juridiction aux droits et obligations des Parties ; (ii) à la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises de 1980; ou (iii) à d'autres lois internationales, et chaque Partie accepte irrévocablement de se soumettre à la juridiction des tribunaux d'Angleterre pour tous les litiges et contentieux découlant du présent accord ou s'y rapportant. Pour les achats effectués en dehors des États-Unis, à l'exception des pays du Moyen-Orient et de l'Afrique, les Parties acceptent l'application des lois du pays dans lequel le Client a obtenu les Services d'informatique en nuage pour régir, interpréter et appliquer tous les droits, devoirs et obligations respectifs du Client et de HCLSoftware découlant de l'objet du présent Contrat, ou s'y rapportant de quelque manière que ce soit à l'objet du Contrat, sans référence à (i) tout principe de conflit de lois qui appliquerait le droit matériel d'une autre juridiction aux droits ou obligations des Parties ; (ii) la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises de 1980; ou aux (iii) autres lois internationales. En outre, tous les droits, devoirs et obligations découlant de l'objet du Contrat ou s'y rapportant de quelque manière que ce soit sont soumis à la compétence des tribunaux du pays dans lequel le client a obtenu le Service d'informatique en nuage.

- c. Sauf accord contraire des Parties, les droits et obligations du Client ne sont valables que dans le pays de l'adresse commerciale du Client ou dans les lieux identifiés dans la Commande applicable. Si le Client ou un utilisateur exporte ou importe du Contenu ou l'utilisation d'une partie du Service d'informatique en nuage en dehors du pays de l'adresse commerciale du Client ou du lieu identifié dans la Commande applicable, HCLSoftware ne servira pas d'exportateur ou d'importateur. Si l'une des dispositions du Contrat est invalide ou inapplicable, les autres dispositions demeurent pleinement en vigueur. Aucune disposition du Contrat ne porte atteinte aux droits légaux des clients qui ne peuvent faire l'objet d'une renonciation ou d'une limitation par Contrat.

10. Général

- a. Le Client convient que HCLSoftware peut, au maximum une fois par période de douze (12) mois, vérifier l'utilisation des Services d'informatique en nuage et de l'Assistance en vertu des présentes afin de vérifier l'utilisation du Client conformément au présent Contrat et/ou aux Commandes. HCLSoftware peut effectuer l'audit elle-même ou, à son gré, retenir les services d'un tiers indépendant à cette fin, à condition que ce tiers soit assujéti à une obligation de confidentialité conforme au Contrat. HCLSoftware s'engage à respecter ces obligations légales/réglementaires relatives à la protection des données personnelles dans le cadre d'un tel audit. Le Client fournira toute l'assistance raisonnablement nécessaire à HCLSoftware pour effectuer un tel audit. Si l'audit révèle un paiement insuffisant, le Client effectuera ces paiements dans les plus brefs délais. Si l'audit révèle que l'utilisation déclarée est inférieure à la réalité, le Client paiera rapidement la différence. Comme pour toutes les dispositions du Contrat, les droits et recours de HCLSoftware dans le présent paragraphe seront sans préjudice des autres droits et recours dont HCLSoftware dispose en vertu du présent Contrat ou dans toute Commande ou par la loi. Les droits d'audit de HCLSoftware en vertu du présent paragraphe survivront à toute résiliation ou expiration d'une Commande ou du présent CSIN pendant deux (2) ans.
- b. HCLSoftware est un entrepreneur indépendant, et non un agent, ni un co-entrepreneur, ni partenaire ou un fiduciaire du Client, et ne s'engage pas à exécuter les obligations réglementaires du Client ni à assumer la responsabilité de ses affaires ou de ses opérations. HCLSoftware est un fournisseur de technologie de l'information seulement. Les instructions, suggestions d'utilisation ou conseils fournis par HCLSoftware ou un Service d'informatique en nuage ne constituent pas des conseils médicaux, cliniques, juridiques, comptables ou autres conseils de professionnels autorisés. Le Client et ses utilisateurs autorisés sont responsables de l'utilisation du Service d'informatique en nuage dans le cadre de toute pratique professionnelle et doivent obtenir leurs propres conseils d'experts. Le Client est responsable de son utilisation des produits et services HCLSoftware et des Services Non-HCLSoftware. Chaque Partie est responsable de déterminer l'affectation de son personnel et de celui de ses Sociétés affiliées, ainsi que de leurs sous-traitants respectifs, et de déterminer leur direction, leur contrôle et leur rémunération.
- c. HCLSoftware a mis en place un ensemble de règles de conduite et de directives connexes couvrant les conflits d'intérêts, les abus de marché, la lutte contre les pots-de-vin et la corruption, ainsi que la fraude. HCLSoftware et leur personnel se conforment à ces politiques et exigent de leurs sous-traitants qu'ils adoptent des politiques similaires.
- d. Chaque Partie se conformera, à ses propres frais, à toutes les lois interdisant la corruption et les pots-de-vin, telles que modifiées de temps à autre (telles que, le cas échéant, la loi américaine de 1977 sur les pratiques de corruption à l'étranger (U.S. Foreign Corrupt Practices Act of 1977) et la loi britannique de 2010 sur la corruption (UK Bribery Act 2010)).
- e. HCLSoftware, ses Affiliées et leurs sous-traitants peuvent, dans le cadre de leurs activités, stocker et traiter les informations de contact professionnel (BCI) du Client, de son personnel et de ses utilisateurs autorisés, par exemple le nom, le téléphone professionnel, l'adresse, le courrier électronique et l'identifiant de l'utilisateur dans le cadre des relations commerciales avec eux. Lorsque la notification ou le consentement des personnes concernées est nécessaire pour un tel traitement, le Client le notifiera et obtiendra ce consentement.

- f. Les Données de Compte sont des informations, autres que le Contenu et les BCI, que le Client fournit à HCLSoftware pour permettre l'utilisation par le Client d'un Service en nuage ou que HCLSoftware recueille en utilisant des technologies de suivi, telles que des cookies et des balises web, concernant l'utilisation par le Client d'un Service en nuage. HCLSoftware, ses Affiliés et leurs sous-traitants peuvent utiliser les Données de Compte par exemple pour activer les fonctions du produit, administrer l'utilisation, personnaliser l'expérience et soutenir ou améliorer l'utilisation du Service en nuage.
- g. La relation du Client avec les partenaires commerciaux et les revendeurs de HCLSoftware est régie par l'accord entre le Client et ces partenaires commerciaux et revendeurs de HCLSoftware. Pour cette raison, HCLSoftware ne sera pas responsable des actes ou omissions de ses partenaires commerciaux et revendeurs dans leurs interactions spécifiques avec le Client.
- h. Aucune des Parties ne peut céder le Contrat, en tout ou en partie, sans le consentement écrit préalable de l'autre partie, étant entendu que HCLSoftware peut céder ou déléguer ses droits et/ou obligations, en tout ou en partie, en vertu du Contrat à une ou plusieurs de ses Affiliées. La cession des droits de HCLSoftware à recevoir des paiements ou la cession par HCLSoftware associée à la vente de la partie des activités de HCLSoftware qui comprennent un service n'est pas limitée.
- i. Le présent CSIN s'applique à HCLSoftware et au Client et à leurs Affiliées respectives qui acquièrent de Services d'informatique en nuage en vertu du présent CSIN. Les Parties coordonnent les activités de leurs propres Affiliées dans le cadre du Contrat. Les « Affiliées » désignent une entité qui contrôle HCLSoftware ou le Client, ou qui est contrôlée par HCLSoftware ou par le Client, ou qui partage le même contrôle avec eux, lorsque ce contrôle découle soit (i) d'une participation directe ou indirecte de plus de cinquante pourcent (50 %) des actions assorties de droits de vote ou d'une participation équivalente, soit (ii) du pouvoir de diriger ou de faire diriger la gestion et les politiques, soit par la détention d'actions assorties de droits de vote ou d'une participation équivalente, par contrat ou autrement, égale à celle fournie par une participation directe ou indirecte de plus de cinquante pourcent (50 %) des actions assorties de droits de vote ou d'une participation équivalente.
- j. Sous réserve des dispositions des présentes, tous les avis prévus par le Contrat doivent être marqués « à l'attention du département juridique » et envoyés par écrit à l'adresse commerciale indiquée dans le Bon de Commande, à moins qu'une Partie ne désigne par écrit une adresse différente. Les Parties consentent à l'utilisation de moyens électroniques et de transmissions par fax pour les communications sous la forme d'un écrit signé. Toute reproduction du Contrat faite par des moyens fiables est considérée comme un original. Le Contrat annule et remplace toute négociation, discussion ou déclaration entre les Parties à l'égard de l'objet des présentes.
- k. Aucun droit ou cause d'action pour un tiers n'est créé par le Contrat ou toute transaction en vertu de celui-ci. Aucune des Parties n'intentera une action en justice découlant du Contrat ou s'y rapportant plus de deux ans après que la cause de l'action a été invoquée. Aucune des Parties n'est responsable de l'inexécution de ses obligations non monétaires pour des raisons indépendantes de sa volonté. Sous réserve de l'article 8(d), chaque Partie accordera à l'autre partie la possibilité de se conformer avant de prétendre que l'autre n'a pas respecté ses obligations. Lorsque l'approbation, l'acceptation, le consentement, l'accès, la coopération ou une action similaire de l'une ou l'autre partie est nécessaire, cette action ne sera pas retardée ou refusée sans raison valable.
- l. HCLSoftware peut utiliser du personnel et des ressources dans le monde entier, y compris des sous-traitants, pour appuyer la prestation des Services d'informatique en nuage. HCLSoftware peut transférer du Contenu, y compris des données personnelles, au-delà des frontières nationales. Une liste des pays où le Contenu peut être traité pour un Service d'informatique en nuage figure dans la SD. HCLSoftware est responsable des obligations découlant du Contrat même si HCLSoftware fait appel à un entrepreneur et qu'elle a mis en place des contrats appropriés pour permettre à HCLSoftware de remplir ses obligations pour un Service d'informatique en nuage.

HCLSoftware

- m. HCLSoftware peut offrir d'autres services de personnalisation, de configuration ou autres pour prendre en charge les Services d'informatique en nuage, comme indiqué dans une DS.
- n. Les Parties conviennent que les termes contenus dans le document « AI Addendum », disponible sous le lien <https://www.hcltechsw.com/resources/master-agreements> (« AI Addendum »), s'appliquent à HCLSoftware AI (tel que défini dans l'AI Addendum).